

# Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 42 de décembre 2009 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour une taxation des transactions  
financières pour l'aide aux citoyens  
Bulletin édité par Attac-Isère  
Siège social et adresse postale :  
Maison des Associations  
6, rue Berthe-de-Boissieux - 38000 GRENOBLE  
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>  
Directeur de la publication : Bernard Labouré  
Mise en page : Georges Veyet  
CPPAP : en cours d'enregistrement  
Imprimé par nos soins

**« Ce dont je doute encore, c'est que l'on puisse prédire le climat dans un siècle,  
alors qu'on a du mal à prédire la météo chaque semaine. »**  
(Claude Allègre)

## Sommet de Copenhague

Dix jours avant Copenhague et quelques jours avant la conférence ministérielle de l'OMC, Attac France a publié un rapport **« le climat dans la tourmente des marchés »** qui démontre, face au changement climatique, les risques engendrés par les fausses solutions du marché.

Juste avant le sommet de Copenhague, les propositions avancées par les grandes puissances pour lutter contre le changement climatique ont un point commun : le marché est censé apporter les éléments d'un dépassement de la crise climatique. L'OMC, réunie en conférence ministérielle à Genève, a tenter ainsi de regagner une légitimité avec le changement climatique, et affirme sans preuves que la libéralisation des échanges contribuera à l'enrayer et que l'ouverture des marchés va contribuer aux efforts pour atténuer les changements climatiques.

Dans son rapport rendu public, Attac France montre l'ampleur des risques écologiques, sociaux, politiques qu'induisent les réponses de marché au changement climatique. Ni les marchés du carbone ni la libre concurrence et le libre-échange généralisé ne sont des remèdes efficaces, ils exposent même la planète à de nouvelles déstabilisations.

### LES DEMANDES ET LES PROPOSITIONS D'ATTAC

**Face à l'urgence climatique, Attac France entend réaffirmer les principes suivants :**

◆ Seule une action humaine rapide et conséquente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pourra stopper ou au moins limiter le réchauffement de la planète et ses conséquences. Elle suppose des engagements politiques explicites à tous les échelons de décision des sociétés.

Attac demande que les préconisations du GIEC soient la base des politiques décidées au niveau international comme national ou local.

◆ La responsabilité historique des pays industrialisés dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre ne fait aucun doute.

En conséquence, Attac défend le principe de réparation de la part de ces pays vis-à-vis des pays du Sud, selon le principe de la dette écologique rapportée à la question climatique. L'engagement immédiat des pays riches vers des systèmes de production et de consommation sobres en énergie est une première condition de la reconnaissance de cette responsabilité.

◆ **La transition énergétique nécessaire renvoie à un changement des modèles de production et de consommation, à une redéfinition de la richesse et de la prospérité et à une réduction forte des inégalités sociales.** Ce changement de modèle de société doit être démocratiquement discuté. Pour Attac, la durabilité des sociétés et des écosystèmes exigent une relocalisation des activités, le raccourcissement des circuits de production et de consommation et l'usage de sources d'énergies contrôlable par la population, à l'inverse des mirages technologiques et autres « fausses solutions » qui, comme les agrocarburants amèneront les grandes puissances à vouloir s'appropriier les terres agricoles des pays du Sud, ou comme pour l'énergie nucléaire qui, outre le problème des déchets, oblige au développement d'une

technostructure coupée de la population, avec des risques écologiques avérés.

◆ Le contrôle par la population des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique est une nécessité. Elle est antinomique avec des systèmes tels que les « mécanismes de développement propre » et les marchés de droits d'émission de gaz à effet de serre qui permettent aux pays et aux grandes entreprises du Nord de ne pas réduire leurs émissions, de ne pas engager une véritable transition sociale et écologique, de transmettre aux pays du Sud des modèles souvent peu adaptés à leurs contraintes propres et aux savoirs propres qu'ils ont à développer.

◆ La responsabilité des pays du Nord doit les conduire à des principes de solidarité financière et « technique » avec les pays du Sud, qui doit se traduire en transferts de fonds conséquents pour l'adaptation au réchauffement climatique et pour favoriser des activités respectueuses des équilibres écologiques (climat, biodiversité, etc.). La reconnaissance et l'extension de nombreux savoirs traditionnels, respectueux des écosystèmes et des populations, souvent détruits quand ils ne sont pas piratés par les transnationales, tout comme les transferts gratuits de technologie « propre » sont au centre des transformations nécessaires. C'est un des enjeux du sommet de l'OMC à Genève fin novembre.

**C'est pourquoi nous soutenons :**

■ Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre tels qu'ils ont été préconisés par le GIEC et le paiement par les pays du Nord, sous la forme de financements publics, des sommes nécessaires pour l'adaptation et les réductions d'émission dans les pays du sud.

À cet égard, les engagements de réduction de l'Union européenne et de la France pour la seconde phase de Kyoto sont insuffisants et doivent être à minima fixés à 40 % par rapport à leur niveau de 1990.

■ Le principe de la responsabilité historique des pays industrialisés dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, principe dont la traduction pratique sera de refuser la remise en cause de la partie des accords de Kyoto qui attribue des objectifs contraignants aux pays industrialisés.

■ Les mouvements sociaux des pays du Sud et notamment le Forum des peuples indigènes, les États qui s'opposent aux mécanismes de développement propre et les marchés de droits d'émission de gaz à effet de serre qui permettent aux pays et entreprises du Nord de ne pas réduire leurs émissions.

■ Attac s'oppose également au mécanisme REDD tel qu'il est aujourd'hui proposé, c'est-à-dire l'inclusion de la gestion durable des forêts et des sols dans le mécanisme de la finance carbone.

■ Attac soutient la mise en place d'un mécanisme mondial de réduction des émissions liées à la déforestation et à l'usage des terres, mais l'intégration des forêts et de l'agriculture dans le système des marchés de crédits d'émission achèverait la marchandisation des biens communs à l'échelle de la planète.

■ L'encadrement des marchés des quotas d'émission, qui après la création du marché européen, vont se mettre en place dans plusieurs pays, avec :

- le paiement des permis d'émission par toutes les entreprises parties prenantes de ces dispositifs,
- un prix plancher de la tonne carbone,
- la non-conversion des crédits sur les marchés étrangers,
- l'interdiction des marchés dérivés du carbone.

■ Le financement des mesures d'atténuation et d'adaptation au Sud, par des fonds publics, gérés dans le cadre de l'ONU, sans ingérence de la Banque mondiale ou du FMI.

Le recours aux Fonds d'investissement pour le climat de la Banque mondiale pour canaliser les financements est inacceptable. L'instauration de **taxes globales obligatoires**

**sur les transactions financières**, les profits des multinationales ou la consommation énergétique permettra de générer des ressources stables et prévisibles. Les chiffres avancés par l'Union européenne (entre 16 et 30 milliards d'euros par an pour l'UE) ou proposés par le gouvernement français dans le cadre de son plan Justice-Climat (un peu moins de 20 milliards par an) sont donc insuffisants au regard des besoins identifiés par le PNUD par exemple. De la même manière, l'éventualité d'une taxe carbone aux frontières ne peut être envisagée que de manière coopérative, après des engagements fermes des pays riches et si son produit abonde un fonds consacré au financement de l'adaptation et de l'atténuation dans les pays les plus pauvres.

■ L'organisation d'un transfert massif de connaissances et de technologies dans le cadre d'accords de coopération définis à partir des besoins des pays du Sud et des communautés locales. Dans ce cadre, les monopoles des multinationales sur les brevets, les connaissances, les savoir-faire susceptibles de concourir à l'adaptation de ces communautés au changement climatique et au développement d'économies vertes doivent être remis en cause. Les dispositions relatives à l'accord sur les ADPIC et aux accords régionaux et bilatéraux de libre-échange doivent être abrogées.

■ La libéralisation du commerce des biens et services environnementaux dans le cadre de l'OMC ne peut être envisagée que dans une perspective coopérative, par exemple dans le cadre d'une approche par projets définis par pays ou groupes de pays, et dans le respect du principe de traitement différencié des pays en développement. Elle ne doit par ailleurs concerner que des technologies, des biens et des prestations qui ont prouvé leur capacité durable à réduire les émissions de GES, et dont le bilan social et environnemental est positif ; les agrocarburants ne peuvent par exemple être intégrés à cette catégorie.

■ Enfin la Déclaration des Nations unies sur les droits de l'homme, le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples indigènes doivent fonder l'ensemble de l'action des différents dispositifs qui seront créés.

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

### ATTAC SE MOBILISE A COPENHAGUE

Attac France sera très largement présent et engagé à Copenhague du 7 au 18 décembre. Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Amélie Canonne et Maxime Combes notamment représenteront Attac France à Copenhague. Gilles Lemaire et Aurélie Trouvé les rejoindront pour le grand week end de mobilisation des 12 et 13 décembre.

Attac France est accrédité à la Conférence des parties à la Convention et suivra toutes les négociations prévues dans ce cadre ainsi que les processus de négociations connexes (conférences annexes relatives aux négociations sur le protocole de Kyoto, discussions des entités subsidiaires et groupes de travail ad hoc). Des compte rendus réguliers seront communiqués à la presse et aux partenaires d'Attac France.

Attac France, aux côtés de ses homologues des Attac d'Europe et du Monde, prépare de nombreuses mobilisations et rencontres à Copenhague.

Attac France est membre du groupe international pilotage du Klimaforum, le forum alternatif des mouvements sociaux, qui se déroulera du 7 au 20 décembre. Attac France co-organisera, et participera aux deux points quotidiens prévus dans l'espace du Klimaforum (11h en matinée et 19h en soirée).

Membre du réseau international Climate Justice Now, Attac France participera à ses activités tout au long du sommet. Le réseau CJN rassemble des centaines de mouvements sociaux et citoyens du monde entier luttant pour la justice climatique, la reconnaissance des responsabilités du Nord dans la crise écologique et la défense d'alternatives structurelles au système économique, commercial, politique aujourd'hui en vigueur sur la planète.

Attac, organisé en délégation internationale, défilera le 12 décembre au sein du bloc Climate Justice Now sous le mot d'ordre "**Changez le système, pas notre climat**".

Georges Veyet, d'après documents du site attac France

## Pour un système socialisé du crédit

Extrait et résumé du livre de F. Lordon « La crise de trop »

### État des lieux

⇒ On croyait la création monétaire le fait de l'État – l'État n'était-il pas réputé « battre monnaie » -, on découvre que c'est plutôt l'affaire des banques privées.

⇒ Non contente d'être privée, l'émission monétaire s'effectue *ex nihilo*. Or ce qui ne coûte rien « à produire » (l'octroi de lignes de crédit) est facturé quelque chose (le taux d'intérêt). La chose n'est-elle pas profondément illégitime ?

⇒ Un qui sait combien l'intérêt lui coûte, c'est l'État. Le service de la dette publique n'engloutit-il pas l'équivalent des recettes de l'impôt sur le revenu ? Certes, ce ne sont pas les banques qui le lui facturent (l'État s'endette sur les marchés), mais – retour au point 1 – si l'État disposait du droit de création monétaire, il pourrait, pour peu qu'il soit raisonnable, réserver « sa » création monétaire au financement de l'avenir, c'est-à-dire des biens d'équipement de la nation, le tout bien sûr à intérêt nul, donc avec les économies que l'on imagine.

⇒ Or il se trouve que les facilités monétaires que lui accordait la Banque de France ont été interdites par la loi de 1973, et que le verrouillage est devenu quasi définitif avec l'article 123 du Traité de Lisbonne, qui prohibe formellement toute avance de la BCE aux états membres.

La monnaie est un « metabien » c'est-à-dire le bien particulier qui, dans la société marchande, donne accès à tous les autres biens. Elle est donc l'instrument générique du désir ce que traduit bien l'expression de « fétichisme de l'argent ».

Entre quelles mains – du privé ou de l'État – la création monétaire serait-elle la mieux utilisée ? La finance privée offre, avec la crise actuelle, le spectacle de destructions de valeur jamais vues dans toute l'histoire du capitalisme. Pourtant peut – on affirmer, à contrario, que l'État utiliserait la création monétaire pour le meilleur seulement ?

La voie étroite entre instabilité privée et surémission publique existe-t-elle ?

### Les structures d'un système socialisé du crédit

Si l'on considère que les dépôts et les épargnes sont des biens publics vitaux pour la société, les statuts d'un système socialisé du crédit pourraient s'articuler de la manière suivante :

➔ Le statut juridique ne saurait être celui d'une société privée par actions

➔ Ni entités actionnariales privées, ni entités publiques sous le contrôle direct de l'État, l'octroi du crédit devrait se faire par une instance regroupant les parties prenantes : salariés, entreprises, associations, collectivités locales, représentants locaux de l'État...

➔ Les fonds propres seraient apportés par l'État, en partie seulement, sachant que l'État a toujours la ressource d'un apport substitutif : l'apport de sa garantie. Ce sont des apports non tirés mais à tirage certain en cas de besoin.

➔ Les rapports de « gouvernance » seraient reconstruits sur des bases entièrement politiques c'est-à-dire complètement désindexées des rapports économiques avec comme principe « un homme, une voix »

➔ L'intérêt ou le coût du crédit est-il injuste ? Ne voir l'intérêt qu'au prisme d'un coût (coûts de la structure, du refinancement auprès de la banque centrale) c'est ignorer que la monnaie n'est pas une marchandise comme les autres : c'est un concentré de désir – et partant de violence. L'intérêt reste l'instrument pour encourager (décourager) les demandes de crédit.

Cette esquisse de système socialisé du crédit est-il l'aboutissement de ce qu'Attac appelle un « pôle financier public » ? En demandant à l'État de consolider les participations publiques dans le domaine financier, de profiter de la crise pour nationaliser les banques, Attac veut mettre la finance au service de la société et non à la logique spéculative et prédatrice. C'est un premier pas.

Bruno Greslou

## Quand les banques roulent sur l'or

Les banquiers français mais aussi américains se frottent les mains : ils refont déjà des profits et gagnent beaucoup d'argent un an après leur chute en enfer qui aurait pu tout emporter.

Qu'on en juge : sur les huit premiers mois de 2009, les quatre plus grandes banques françaises (BNP, Crédit agricole, Société Générale et Banque Populaire-Caisse d'Épargne) ont engrangé **5,3 milliards d'euros de profit**.

Mais comment s'y prennent-ils alors que l'activité économique est médiocre ? En faisant leur métier de banquier : distribuer des crédits aux entreprises et ménages avec des profits beaucoup plus importants qu'avant 2008.

### Rentabilité accrue

Pour pouvoir empocher l'aide gouvernementale garantissant leurs emprunts, les banques ont du accepter d'augmenter leurs crédits à l'économie de 3 à 4% et, de fait, ces grandes banques annoncent, sur un an, une hausse de leur crédits aux plus grandes entreprises de 3,3% à 5,2% (BNP) ; mais ces banques ont réduit drastiquement les crédits de trésorerie aux PME entraînant, parmi elles, une augmentation de 25 % des faillites .

### La distribution du crédit : une activité des plus juteuse

Les banques empruntent à court terme pour le prêter à moyen terme et plus l'écart de taux entre ce qu'elles empruntent et ce qu'elles accordent à leurs clients est important, plus la rentabilité des crédits accordés est élevée pour les banques. Elles ont bénéficié de prêts de liquidité à taux très bas (1 %) de la part de la Banque centrale européenne.

L'État a garanti leurs emprunts qu'elles ont pu obtenir sur le marché interbancaire à des taux très bas, entre 0,3 et 0,4% contre 4,3% en septembre 2008. Mais les banques n'ont pas fait bénéficier leurs clients de la baisse de taux des emprunts qu'elles ont passés. D'où l'explosion de leurs profits sur les crédits aux entreprises et aux particuliers.

### Retour de l'économie « casino » ?

Dans le même temps, les banques ont repris leurs activités sur les marchés financiers en aidant les entreprises à trouver des capitaux mais aussi en intervenant à nouveau sur les marchés de produits dérivés qui sont à l'origine de dérives spéculatives pernicieuses sans rapport avec l'économie réelle.

### Quand les banques roulent sur l'or (suite)

Ainsi la Société Générale, avec une augmentation de 43% de ses activités par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, réalise la deuxième performance de son histoire sur ses revenus tirés de ses activités financières.

Certes les banques, payant leur folle politique passée doivent provisionner de l'argent en prévision des pertes à venir sur des actions pourries (sur la zone euro, 60% de ces dernières ne sont pas « réapparues » selon le FMI) et des crédits non remboursés.

Il n'empêche qu'avec des marges très importantes sur les crédits aux entreprises et particuliers, avec le retour de leurs profits sur les marchés financiers, les banques retournent à leurs errements passés et se refont une santé sur le dos de la collectivité nationale, des entreprises les plus faibles et des citoyens que nous sommes, alors qu'elles devraient, en baissant leurs taux d'intérêts sur les crédits, participer au financement de l'économie réelle.

Attac se chargera de leur rappeler lors de notre campagne « Changeons nos banques » début 2010 .

Bernard Labouré  
D'après un article d' Eve Channing  
« Alternatives Economiques » n° 286 Décembre 2009

### AG et assises attac France, Grenoble 5 et 6 décembre 2009



Attac isère a rempli sa mission en accueillant à Grenoble l'AG nationale et les assises d'attac France les 5 et 6 décembre.

250 personnes étaient présentes le samedi pour les débats en ateliers et en plénière à Stendhal au campus.

185 personnes ont répondu présent à la Bifurk pour la soirée détente qui a commencé par un repas dauphinois, suivi par une soirée musicale ouverte au public.

Les 5 groupes proposés par l'assoc. Festiv'arts, ont été très appréciés du public et se sont produits sur la scène jus-

qu'à 2 h du matin. Cette AG a demandé un gros investissement pour notre comité local qui n'a pas ménagé ses efforts pour que ces deux journées soient une réussite.

Georges Veyet

Message ci-dessous transmis à attac-isère par la co-présidente (Aurélie Trouvé) et le co-président (Thomas Coutrot) d'attac France :

*Chers amis,*

*Nous vous envoyons ces quelques mots pour vous remercier sincèrement de l'organisation de l'assemblée générale à Grenoble. Dans la confusion de la fin d'assemblée, nous n'avons pu le faire qu'à la toute fin... De l'avis de tout le monde, le week-end s'est extrêmement bien passé. Votre accueil chaleureux, la soirée du samedi (et même les montagnes et le soleil !), tout baignait ! Nous voilà regonflés à bloc pour ces 3 ans !*

*Au plaisir de nous revoir,*

*Amicalement*

Aurélie et Thomas

### La pensée du jour

#### Et pourquoi personne ne l'a écouté ??

« Le budget devrait être équilibré, les finances publiques devraient être comblées, la dette publique devrait être réduite, l'arrogance de l'administration devrait être abolie et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers devrait être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite.

Les gens doivent encore apprendre à travailler, au lieu de vivre sur l'aide publique. »

(Cicéron - 55 avant JC)

Moralité : Donc en fait **la crise dure depuis 2064 ANS !**

envoyée par Lise Leider

## INFOS pratiques



### Boîte vocale

**04 76 47 32 81**

*Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.*

### Permanence tél.

**04 76 47 32 81**

Chaque mercredi,  
de 15 h à 18 h

### Permanences

Lieux d'accueil,  
d'information et d'échanges

#### Grenoble

Tous les mercredis,  
de 15 h à 18 h à la Maison  
des Associations.

#### Grésivaudan

info-attacgresivaudan  
@googlegroups.com

#### Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net  
04 76 64 00 48

#### Attac campus

attacampus38@gmail.com

#### Attac Nord-Isère

nord-isere@attac.org  
04 74 97 60 59

### Site web

[www.local.attac.org/attac38](http://www.local.attac.org/attac38)

### Adresse électronique

[attac38@attac.org](mailto:attac38@attac.org)

### Adresse postale

Attac-Isère  
Maison des associations  
6, rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble

### Agenda

**Groupe éco** : lundi 18 janvier  
2010, 18h30, MDA

**Groupe cinéma** :

contact -> [woudla@hotmail.com](mailto:woudla@hotmail.com)

**Groupe Grésivaudan** : tous les  
premiers mardi du mois à 20 h  
30, salle Chartreuse à Crolles,

**CA** : mardi 15 décembre 19 h,  
MDA

**Radio** : tous les 3ème mercredi  
du mois émission attac sur radio  
Grésivaudan